

Agend' @wans

19 juin
courses cyclistes pour débutants et juniors à Othée à partir de 14h00
26 juin
visite guidée de l'église d'Hognoul (voir article supra)

07 juillet
visite des Marnières. Renseignements et réservation auprès du service de l'Environnement

10 juillet
visite guidée de l'église d'Awans (voir article supra)

19 juillet
courses cyclistes de la Province de Liège
07 août
visite guidée de l'église de Villers-L'Evêque (voir article supra)

25 août
visite des Marnières. Renseignements et réservation auprès du service de l'Environnement

03 septembre
le Foyer culturel d'Awans organise la seconde édition du « Salon des Loisirs Awansois » (voir article supra)

11 septembre
visite de l'église de Fooz (voir article supra)

12 septembre
collecte des encombrants. L'enlèvement des objets encombrants sera réalisé pour les personnes qui en auront fait, préalablement, la demande au call center d'INTRA-DEL (tél : 04/240.74.74). Date limite des inscriptions, le lundi 5 septembre

18 septembre
journée de la Mobilité. Le départ de la balade cycliste est fixé à 10h00, à la salle Nicolas Cloes, à Othée. Comme chaque année, la participation est gratuite

24 septembre
visite du verger de Monsieur Henri Defresne. Renseignements et réservation auprès du service de l'Environnement

02 octobre
visite de l'église d'Othée (voir article supra)

12 et 13 novembre
Wallonie Week-ends Bienvenue (voir article supra)

Agence de Développement local

Devenez ambassadeur d'Awans

Les 12 et 13 novembre prochains, l'entité d'Awans accueillera tous les amoureux de « Wallonie Week-ends Bienvenue ». Un concept simple permettant de découvrir les richesses d'une entité en rencontrant ses habitants. Concrètement, si vous désirez faire découvrir votre activité, un endroit spécifique de l'entité ou simplement partager votre passion avec ces visiteurs d'un jour, rejoignez-nous et devenez un Ambassadeur d'Awans.

N'hésitez donc pas à contacter l'Agence de Développement Local d'Awans.

Info : Tél.: 04/257.71.62 E-Mail : adl@awans.be

Site internet : www.adl-awans.be

Service Population

Permis de conduire européen...

Le permis de conduire en papier sera progressivement remplacé par le modèle européen unifié de la taille d'une carte bancaire.

A partir de quand?

Cela se fera graduellement :

En 2010 : début de la phase pilote dans 17 communes.

En 2011 et 2012 : toutes les communes seront progressivement équipées de l'application permettant la délivrance des nouveaux permis de conduire et recevront l'information nécessaire.

Dès 2013 : obligation pour les communes de ne plus délivrer que le nouveau modèle.

Prix et validité?

Le nouveau modèle de permis de conduire aura une durée de validité de 10 ans. Ainsi, la ressemblance du por-

Associatif local

Salon des loisirs

Fort de son succès en 2010, le Foyer culturel d'Awans organise, le 03 septembre prochain, la seconde édition du « Salon des Loisirs Awansois ». Il s'agit de rassembler en un même lieu, toutes les activités de loisirs qui sont présentes sur notre commune.

L'objectif de cette journée est double :

- d'une part, permettre aux associations, aux clubs, de se faire connaître et recruter des nouveaux membres ;
- d'autre part, répondre à la demande des habitants qui méconnaissent toutes les ressources de loisirs présentes à Awans.

Ainsi, si vous souhaitez promouvoir votre activité, nous vous invitons à nous contacter pour tout renseignement.

Info : Tél. : 04/257.46.03 E-Mail : psi@awans.be

Ainsi, si vous souhaitez promouvoir votre activité, nous vous invitons à nous contacter pour tout renseignement.

Enfin, il sera pourvu de protections contre la falsification et les modifications.

Tout cela a un prix : 20,00 € (= la redevance sans l'éventuelle taxe communale) pour obtenir le permis en 3 jours (J+3) ... et 100,00 € s'il est demandé en urgence.

Pour 2033 : une directive européenne prévoit que tous les permis de conduire européens en circulation doivent être conformes au nouveau modèle pour l'année 2033.

Site utile : www.mobilit.fgov.be

Info : Tél. : 04/263.40.01 E-Mail : popec@awans.be



Naissances

Du 01/01/2011 au 31/03/2011

* Bodson Clara	* Nizet Célia
* Colson Zackary	* Nushi Dijar
* Coninx Bastien	* Odeurs Rafaël
* Coulondres Louis	* Pools Lise
* El Meammar Younes	* Roppe Victor
* Gendarme Nicolas	* Simonet Matthias
* Lafosse Sacha	* Slowinski Sven
* Lieutenant Aymaëlle	* Sonnevillie Axel
* Lowet Louis	* Tezcan Nell
	* Xhonneux Léo

Décès

Du 01/01/2011 au 31/03/2011

* Bodson Léon	* Herbillon Christine
* Cloesen Michel	* Jamar Albine
* Collard Alexis	* Laruelle Maria
* Dalmans Jeanne	* Laurent Claire
* Davin Pierre	* Lejeune Yvette
* De Greef Mariette	* Libens René
* Dormal Eric	* Louenne Marie
* Englebert Alain	* Nahon Marcelle
* Ferry Joséphine	* Pâques Antoinette
* Garcia Llorian Calixto	* Pierre Hubert
* Glissoux Lilia	* Robeys Elodia
* Godart Jeanne	* Servais José
* Godbille Jean-Marie	* Spinoy Léon
* Godenne Modeste	* Vilenne Marie
* Grandjean Josette	

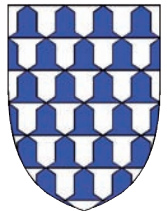


awans.com

BULLETIN COMMUNAL

Editeur responsable : Collège communal, rue des Ecoles, 4 - 4340 Awans • Visitez notre site : www.awans.be

JUIN 2011



N°02

Le mot du Collège communal

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

L'été est à nos portes... Ce deuxième bulletin communal, nouvelle formule, est consacré aux beaux jours qui s'annoncent. Vous y trouverez quantité d'informations utiles et pratiques! Si vous avez décidé de rester dans notre belle commune, vous pourrez profiter des activités et loisirs organisés à deux pas de chez vous. Des promenades « Patrimoine et Environnement » vous feront notamment découvrir les cinq églises d'Awans. La nouvelle plaine inter-générationnelle de Fooz vous accueillera sur un site totalement sécurisé et adapté.

Notre commune jouit également de sites tranquilles et apaisants, d'une beauté toute hesbignonne, propices à la quiétude et à l'apaisement. Ainsi, nous vous invitons à flâner sur le site des « Marnières » qui regorge d'une faune et d'une flore très riches. Ces lieux champêtres peuvent se parcourir aussi bien à pieds qu'à vélo ou à cheval. Ces promenades sont aussi l'occasion de sensibiliser nos plus jeunes à l'importance du respect de la nature, leur inculquer les bons réflexes de propreté publique. N'hésitez pas à vous procurer le guide de cette balade, édité par notre service Environnement.

Les enfants ont la chance de profiter de deux mois de congé, tous les parents ne peuvent pas en dire autant ! Les vacances requièrent donc une certaine organisation : les stages d'été communaux proposent différentes activités ludiques et pédagogiques durant lesquelles vos petits et grands pourront s'épanouir et découvrir... Les informations relatives à ces stages sont disponibles via notre site internet www.awans.be. Un toutes-boîtes rafraichira nos mémoires. Ne tardez pas à inscrire vos enfants : nos stages remportent un vif succès !

Si vous partez en vacances, mieux vaut garder l'esprit tranquille : vous trouverez dans ce bulletin des conseils utiles pour protéger vos biens pendant que vous profitez de congés bien mérités. Quoi qu'il arrive notre Police de proximité veille !

Enfin, l'été sera ponctué par le Salon des Loisirs, qui vous permettra de vous informer sur les multiples possibilités de délasserment offertes dans notre commune.

SOMMAIRE

Le mot du Collège communal.....	1
Sécurité à Awans.....	1
Les missions du service communal du Logement.....	2
Balades « Patrimoine/Environnement » des cinq églises d'Awans.....	2
Formulaire d'abattage et d'élagage.....	2
CPAS : Offre d'emploi.....	2
Allocation de chauffage/Fonds social chauffage.....	2
Epanouissement culturel et sportif.....	2
L'incinération des déchets à l'air libre.....	3
Plaine de Fooz.....	3
Création d'un conseil culturel au Foyer culturel d'Awans.....	3
Vive les Vacances.....	3
Devenez Ambassadeur d'Awans.....	4
Salon des Loisirs.....	4
Permis de conduire européen.....	4
Naissances et décès.....	4
Agend'@wans.....	4

Secrétariat du Bourgmestre

Sécurité à Awans

Les automobilistes qui circulent sur la Commune d'Awans auront pu se rendre compte que des nouveaux aménagements de sécurité viennent d'être placés. En effet, quatre radars préventifs ont été installés sur les différentes entités d'Awans.

Afin de définir les emplacements les plus judicieux pour la disposition des quatre radars, une réunion de concertation a été organisée avec les différents chefs de groupe politique, les services de police et la conseillère en mobilité. Ces radars viennent compléter les cinq dispositifs fixes répressifs déjà actifs à l'entrée des villages. Ces endroits ont été privilégiés afin de ralentir les automobilistes distraits qui arrivent à grande vitesse dans les villages et qui risquent des créer des accidents. Le dispositif sera mobile. En effet, huit endroits ont été définis, le matériel pourra ainsi être changé de place suivant les besoins rencontrés. Les rues qui profitent actuellement des aménagements

sont les rues Jean-Lambert Defrène, Joseph Calcôve, du Plantin et Englebert Lescrenier. Les prochaines voiries qui pourront profiter de ses dispositifs sont les rues des Saules, Auguste Deltour, d'Oupeye, d'Odeur. En espérant que grâce à ces moyens mis en place, les usagers de la route respecteront dorénavant les limitations de vitesse.

Info : Tél. : 04/364.06.28 ou 04/364.06.51

E-Mail : andre.vrancken@awans.be



STATION SERVICE ♦ MAGASIN ♦ RESTAURANT



Un magasin pour les petits outils de dernière minute
Une restauration de qualité à un prix des plus attractif (du lundi au samedi de 11 à 23h)
Une sandwicherie, de fraîcheur irréprochable et des saveurs variées
Des pompes de carburants de qualité Total pour les camions
Un vaste parking pour les camions avec douches pour se rafraichir

7J/7 ♦ 24H/24
rue Chaussée 58 - 4342 Hognoul
Tél. **04 257 68 88**
Fax 04 257 68 44

WWW.TRUCKCENTERHOGNOUL.BE



Perte de poids contrôlé

Maintien du poids // Maintien de la masse musculaire // Syndrome métabolique
NE MANQUEZ PAS NOS PRÊTS À CONSOMMER : Snack pizza // Snack cheese

Lyprinol®
Anti-inflammatoire naturel sans effets secondaires
www.lyprinol-medical.com

Indications : Douleurs arthrosiques chroniques // Œdèmes // Voies respiratoires

Kcal7 opt
Ch^{me} de Bruxelles, 143B 4340 AWANS
Tél. : 04 247 33 71
Fax : 04 263 35 40

Notre centre de diététique est à votre écoute et à votre disposition du mardi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 10h à 16h

www.kcal7.com

Qui pense Opel pense LEQUET HERKENNE



ANS LONCIN rue A Depoithière 60 TEL 04/ 247 80 90
HERSTAL bd Z Gromme 21 TEL 04/ 248 09 49
WAREMME rue du Casino 17 TEL 019/ 32 45 67

Groupe LEQUET & HERKENNE

WWW.LEQUET-HERKENNE.COM

CULTURE PAINS

TRADITION ET QUALITÉ
PAINS SANDWICHES VIENNOISERIES



Du lundi au samedi de 8h30 à 18h30 • Dimanche de 7h à 14h.

Rue d'Oupeye, 2 • 4342 Hognoul
0472 677 073 • www.culture-pains.be



Sam'branche

Fleuriste & articles déco

Montages floraux (naissance - mariage - décès)
Plantes de saison
Petite déco
Linge de table
Faire-part
Dragées

Tél. : 04 289 08 04
3A rue Delvaux à 4340 OTHÉE (Awans)
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h30
Fermé le dimanche sauf jours fériés.

Livraison gratuite
Parking aisé
Bancontact

Rue de l'estampage 5
4430 Awans
Tél. : 04 239 71 71
Fax : 04 247 30 84
info@peugeot-schyns.be

www.peugeot-schyns.be



Maya

Centre de repassage

.. Paiement avec Titres-service ..
04-372 12 52
114 route de Bruxelles • 4340 Awans



Divinus

Restaurant - Tapas - Lounge Bar

Rue de Bruxelles, 110 - 4340 Awans
Tél. : 04 269 84 17 • E-mail : restaurant-divinus@hotmail.com
Ouvert tous les jours de 19h30 à 22h30. Fermé le mercredi

Service du Logement

Les missions du service

Les communes font partie des opérateurs de premier rang dans la mise en œuvre de la politique du logement en Région wallonne.

Ainsi, chaque commune est tenue de disposer d'un service communal du Logement.

Cette obligation vise notamment à assurer une information coordonnée des citoyens sur les aides et les droits en matière de logement, à tenir un inventaire permanent des bâtiments inoccupés ou inachevés et à adopter un règlement communal en matière d'inoccupation, lequel imposant notamment la taxation des immeubles inoccupés ou inachevés de moins de 5.000 m².

La mission du service communal du Logement est aussi de rechercher et de constater le non-respect des critères de salubrité des logements, et également de gérer la délivrance et le respect des conditions de permis de location visant les logements collectifs ou les petits logements individuels d'une superficie habitable plus petite ou égale à 28 m².

Le service communal du Logement est un point de contact pour les citoyens privés de leur habitation suite à des

événements fortuits. Une éventuelle solution de relogement peut être apportée suivant le respect des normes décretales et arrêtés du Gouvernement wallon en matière de logements sociaux, de logements de transit ou d'insertion. Dans d'autres cas, les citoyens sont orientés vers des opérateurs immobiliers.

Nous vous rappelons que chaque année, le service communal du Logement effectue le recensement des bâtiments inoccupés ou inachevés, ainsi que des secondes résidences. C'est la raison pour laquelle les premiers constats d'inoccupation ou d'inachèvement seront transmis en juin et juillet aux propriétaires possédant un immeuble se trouvant dans la situation d'inoccupation.

Les règlements susvisés sont disponibles sur le site www.awans.be ou plus précisément : <http://www.awans.be/pdf/batiment-inocc.pdf> http://www.awans.be/pdf/taxe_secondes_residences.pdf N'oubliez pas que certaines situations d'inoccupation peuvent aboutir à une éventuelle dérogation du Collège communal, notamment en cas de décès, de travaux importants de réhabilitation, etc.

N'hésitez pas à contacter le service communal du Logement afin de soumettre votre situation.

Info : Tél. : 04/364.06.18 E-Mail : carine.leus@awans.be

CPAS

Offre d'emploi

Le CPAS procède au recrutement d'une puéricultrice contractuelle, occupée à mi-temps, répondant aux conditions d'emploi du Programme de Transition Professionnelle (P.T.P.) (vérification des conditions P.T.P. auprès de l'ONEm ou du FOREm). Les candidatures seront transmises, rapidement, au siège du CPAS d'AWANS, rue des Ecoles 2 - 4340 AWANS, à l'attention du Président, Monsieur Fernand MOXHET.

Epanouissement culturel et sportif

Sous certaines conditions de revenus, il est possible de se procurer, auprès de notre CPAS, des tickets «Articles 27» ou «Coup d'Envoi». Ces tickets permettent, pour un coût de 1.25 euros, de participer à des manifestations à caractère culturel ou sportif, telles que la visite de musée, une place de théâtre ou de cinéma, une entrée au cirque ou à la patinoire, un match de football, de basket, un stage découverte ou d'initiation sportive, ...

Si vous êtes intéressé, contactez un travailleur social.



Service de l'Environnement

Balades «Patrimoine/Environnement» des cinq églises d'Awans

Le Service de l'Environnement et l'Echevin du Patrimoine, vous proposent de découvrir, ou redécouvrir, les églises de nos villages lors de visites guidées. C'est l'opportunité de valoriser tant le patrimoine architectural rural que de petits «trésors» mobiliers ou funéraires.

Date et heure	Lieu du départ	Église visitée
26 juin - 14h00	Foyer culturel (rue Louis Germeaux)	Hognoul
10 juillet - 14h00	Hall omnisports (rue de l'Eglise)	Awans
7 août - 14h00	Salle Henry Du Mont (cour Henri Dumont)	Villers-l'Évêque
11 septembre - 14h00	Ecole communale (rue François Hanon)	Foos
2 octobre - 14h00	Salle Nicolas Cloes (rue Henry Crahay)	Othée

Entrez dans le monde des symboles funéraires, des croix en fonte et en pierre, de la statuaire, du mobilier liturgique et replongez-vous dans l'histoire de nos paroisses.

Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le service de l'Environnement.

Formulaire d'abattage et d'élitage

Dorénavant, pour introduire une demande d'abattage ou d'élitage, veuillez compléter le formulaire disponible gratuitement au Service de l'Environnement ou téléchargeable sur le site Internet de la Commune (www.awans.be). Une fois rempli, il est à envoyer à l'Administration communale, 4, rue des Ecoles, ou à déposer directement au Service de l'Environnement (6, place Communale, premier étage).

Info : Tél. : 04/364.06.33 E-Mail : env@awans.be

Agent Constatateur

L'incinération des déchets à l'air libre

L'incinération sauvage de déchets ménagers dans la cheminée ou au jardin est une source de pollution très importante. Si les rejets de dioxines par les usines d'incinération ont considérablement diminué, c'est tout autre chose avec l'incinération illégale des déchets. Cette pratique est en augmentation et, avec elle, la pollution qu'elle génère. Ces fumées sont non seulement désagréables, mais surtout dangereuses parce que toxiques. Elles contiennent en effet différents composés chimiques, des dioxines, des furanes, des goudrons, ...qui sont tous reconnus cancérigènes et mutagènes. (L'incinération sauvage d'un kilo de déchets ménagers pollue autant que le traitement de 10 tonnes d'ordures dans une usine d'incinération moderne).

Même la combustion de branchages produit des quantités non négligeables de dioxine.

Un vrai danger existe lorsque l'on profite des feux de jardin pour brûler des déchets d'emballages, de vieilles huiles, du caoutchouc ou d'autres résidus éminemment toxiques.

L'article 1er § 1 du règlement communal en matière de délinquance environnementale (disponible sur notre site internet) interdit l'incinération de déchets ménagers en plein air ou dans des installations non conformes. L'incinération des déchets secs naturels provenant des forêts, des champs et des jardins est par contre réglementée par le Code rural et le Code forestier interdisant d'allumer un feu à moins de 100 mètres des maisons, bois, vergers, ...

Éviter de brûler des déchets au jardin est un acte de civisme qui protège la santé, évite les nuisances pour le voisinage et contribue à maintenir la qualité de l'air.

Info : Tél. : 04/364.06.19

E-Mail : fabien.baps@awans.be



Police

Vive les vacances

Nous approchons du mois de juin et donc des premiers départs vers le soleil. C'est une période faste pour nous tous mais aussi, pour les cambrioleurs. Ne tenez pas le «diable» et ne laissez aucune chance aux malfaîtres.

Quelques conseils à suivre :

- ne laissez pas des objets attirants à la vue des passants (antiquités, tableaux, matériel Hi-Fi, ...);
- placez vos bijoux et valeurs au coffre-fort ou encore, au coffre, à la banque;
- faites relever le courrier chaque jour, donnez des signes de présence (lampes sur minuterie, faites lever et fermer les volets, arroses les plantes, etc.);
- photographiez vos objets de valeur afin de pouvoir les décrire au mieux en cas de cambriolage;
- relevez les n° de série des objets, faites en une liste que vous placerez au coffre-fort;
- utilisez de la quincaillerie de sécurité (les prix sont actuelle-

Service de l'Environnement

Plaine de Fooz

Suite aux réunions orchestrées par la CLDR, la plaine intergénérationnelle de Fooz a pu voir le jour. Elle correspond aux attentes formulées par les habitants du village car elle comprend une aire de jeu pour les plus petits avec un toboggan et des modules; un terrain de basket et de mini-foot pour les ados et enfin, une piste de pétanque pour les adultes.

Il est important de signaler que l'ensemble des travaux a été réalisé par le personnel communal.

Info : Tél. : 04/364.06.33 E-Mail : env@awans.be



Associatif local

Création d'un conseil culturel au Foyer culturel d'Awans

Un projet passionnant est en train de voir le jour dans votre commune : la création d'un Conseil Culturel. Cette initiative est le fruit d'une longue réflexion menée par le Conseil d'Administration de l'ASBL Foyer Culturel. Le Conseil Culturel tel que nous le concevons veut se définir à travers le pluralisme, condition même d'un fonctionnement sain et efficace. Il aura pour but principal de dynamiser le Foyer Culturel d'Awans, situé 12 rue L. Germeaux à Hognoul, et d'établir le calendrier annuel de ses activités. L'ensemble des activités organisées permettra ainsi d'exploiter au mieux les possibilités qui nous sont offertes par les salles et les installations du Foyer Culturel. Vous avez d'ailleurs pu apprécier le fait que celui-ci a été récemment rénové et modernisé.

Nous voulons, par le Conseil Culturel, lui rendre son rôle initial : donner aux Awansois des occasions multiples de se divertir, s'émerveiller, s'informer, se questionner, bref, de rencontrer la Culture dans son sens le plus large. Le Conseil Culturel sera une assemblée d'une dizaine de personnes, qui seront élues par le Conseil d'Administration de l'ASBL Foyer Culturel. Bien que les statuts prévoient que 2 réunions

minimum soient programmées par année, nous espérons évidemment pouvoir réunir notre Conseil plus régulièrement, notamment dans un premier temps pour lui donner les impulsions nécessaires au départ. En conséquence, l'année 2011 verra nécessairement se dessiner les objectifs du Conseil Culturel, ses axes de travail, mais également déjà la mise en place de quelques activités culturelles.

Par le biais de votre travail ou de vos activités de loisirs, vous pourriez devenir un membre actif de cette assemblée. Ainsi, les premières étincelles de ce projet collectif sont données, d'une part, par Aurélie Godin, graduée et licenciée en sciences du livre et des bibliothèques, professeur aux futurs bibliothécaires-documentalistes, animée par ses centres d'intérêts culturels ; et d'autre part, par Solange Dardenne, responsable du Foyer Culturel. Si l'aventure vous tente, et que vous souhaitez poser votre candidature au Conseil Culturel, nous vous invitons à prendre contact avec Madame Dardenne pendant les heures de bureau. Culturellement vôtre!

Info : Foyer culturel Tél. : 04/257.46.03 E-Mail : psi@awans.be

faites appel immédiatement à la police et surtout, ne touchez à rien, des traces indiciaires pourront, éventuellement, être relevées.

- Sachez que notre zone de police possède une cellule de technoprévention. Notre conseiller, l'inspecteur Patrick THONON peut être contacté au n° d'appel suivant: 04/224 53 95. Il se fera un devoir et un plaisir de prendre rendez-vous avec vous afin de vous proposer, à moindre frais, les mesures élémentaires et efficaces pour éviter toute surprise désagréable à votre retour de vacances.
- Enfin, la police veille pendant vos absences, en effet nos agents de quartier peuvent effectuer des patrouilles de contrôle durant vos vacances, pour ce faire un formulaire de demande est disponible dans votre poste de police. N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations complémentaires !

Mieux vaut prévenir que guérir.
Bonnes Vacances

Info : Tél. : 04/257.77.58 E-mail : police.awans@teledisnet.be

Scaffé AWANS



Ets Gilbert SCAFFE S.P.R.L.
rue de Bruxelles, 124 à 4340 Awans | Tél. 04 257 42 35
Fax 04 257 40 35 | www.vw-scaffé.be



Utilitaire et voiture



S.A. TRAVAUX PUBLICS Stassart

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Glissières de sécurité • Glissières mixtes bois - métal

Notre magasin est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30 et le samedi de 9h à 13h
Rue Ed. Colson 285 • 4431 Loncin • T. 04 263 55 28 • F. 04 263 77 26
www.jmstassart.be • jmstassart@skynet.be



Les Mosanes & Kerstenne
Pompes funèbres - Funérariums

Accueil et services
toujours assurés par le patron
7j/7 - 24h/24

Tél. 04 225 08 28

Funérariums
LIÈGE (Sainte-Walburgues)
boulevard Jean de Wilde, 1b
AWANS (Villers l'Évêque)
rue Joseph Valleye, 9
OREYE
rue des Combattants, 4
CRISNÉE (Kemexhe)
rue Léon Mélon, 12
LIÈGE (Robertmont)
Centre funéraire,
rue des Coquelicots, 1

MENUISERIE GÉNÉRALE
J.F. debout

CHASSIS - PORTES ALU, PVC, BOIS PROFEL
ESCALIERS - PLAFONDS - CLOISONS
PORTES DE GARAGE CRAWFORD

Rue M. Duchêne, 46 - 4340 Othée
Tél./fax : 04 369 41 45 • GSM : 0472 76 23 74
E-mail : jdebout@skynet.be

MENUI-ELEC
S.P.R.L.
N° entreprise : 0473 479 467

Clinique vétérinaire LUCAS s.p.r.l. - AWANS
Drs J.-M. & B. LUCAS - A. Deroanne



URGENCES
24h/24 tous les jours
Week-end & jours fériés
Route de Bruxelles 98 - Tél. 04 239 99 99
Consultations du lundi au vendredi de 17h à 19h
Samedi de 14h à 15h et tous les jours sur r.d.v.



LUSSIS-KNAPEN SA
Rue Edouard Colson 278, 4431 Loncin (Ans) - Sur l'ancienne route de Bruxelles -
T +32 4 234 91 61 | F +32 4 234 10 94 | lussis.knapen@toyota-belgium.net

Deux restaurants : un même plaisir !



La Marina
RESTAURANT-PIZZERIA
PIZZA AU FEU DE BOIS
Tous les jours de 12h à 14h et de 18h à 22h. Samedi de 18h à 22h. Fermé lundi.
Chaussée du Roi Albert, 6 - 4430 Ans
Tél. : 04 239 00 39



Villa Marina
BRASSERIE - RESTAURANT
04/239 24 00
PIZZERIA - PITA GYROS - FRITERIE
SANDWICHES - PLATS À EMPORTER
Rue de Bruxelles, 215 - 4340 Awans
Tél. : 04 239 24 00

BRICO



Shopping center HOGNOUL

À votre service avec :
• la découpe gratuite du bois et du verre
• la livraison & placement à domicile
• le service après-vente
• la reproduction des clés
• les plaques d'immatriculation



27/1, rue Chaussée 4342 AWANS
Tél. : 04 228 21 00 Fax : 04 228 21 01
Du lundi au samedi de 8h30 à 19h00



Réparation & remplacement de toitures anciennes et neuves
Charpentes

21, Rue des Combattants 4340 FOOZ • T. 04 250 18 38
G. 0475 41 25 52 • F. 04 250 37 77 • patrick.vaes@skynet.be

HESBYMAZOUT s.a.

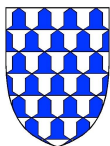
Livraisons de mazout dans toute
la province endéans les 24 h

Tél. 04 257 41 04 | Fax 04 257 61 07

Relais routier | Station service | LPG | Shop
Tél. 04 257 92 92

Chaussée Verte, 10 | 4350 MOMALLE-REMICOURT





À l'école communale d'Awans... j'y cours !

L'Ecole communale fondamentale d'Awans dispose de quatre implantations primaire et maternelle au cœur de nos villages : AWANS, FOOZ, OTHEE et VILLERS-L'EVEQUE ; Ces quatre implantations, entièrement rénovées bénéficient d'un magnifique cadre verdoyant.

Nos objectifs prioritaires

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves
- Amener tous les enfants à s'approprier des savoirs et à acquérir les compétences qui les rendent aptes à apprendre et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte sur les autres cultures.
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale

Nos spécificités

Maternel : 2 heures de psychomotricité attribuées à chaque classe.

Seconde langue : 2 périodes par semaine dans le degré supérieur avec choix entre le néerlandais et l'anglais.

Un cours d'**informatique** assuré par un enseignant est dispensé dans chaque classe primaire.

Un an sur deux, organisation de **classes de dépaysement** à l'intention des élèves du dernier cycle primaire.

INSCRIPTIONS (A partir du mardi 16 août 2011 de 09h00 à 16h30)

Au bureau de la direction scolaire
Place Communale 2/8 – 4340 AWANS
Tél. 04/263.51.16

Dans chaque implantation les lundi 29 et mardi 30 août 2011 de 16h00 à 18h00

Implantation d'AWANS

Rue Noël Heine 3bis/4340 AWANS
Tél. 04/246.18.53 (primaire)
Tél. 04/247.10.59 (maternel)



Implantation de FOOZ

Rue Fr. Hanon 35/4340 AWANS
Tél. 04/250.11.18 (fondamental)



Implantation d'OTHEE

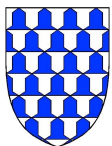
Rue P. Streel 1-3/4340 AWANS
Tél. 04/257.55.66 (primaire)
Tél. 04/257.59.75 (maternel)



Implantation de VILLERS-L'EVEQUE

Section primaire
Rue Rond du Roi Albert 4/4340 AWANS
Tél. 04/257.41.01 (primaire)
Section maternelle
Ruelle Mestré/4340 AWANS
Tél. 04/257.58.73 (maternel)





Le jardin nature de l'école communale de Villers-l'Evêque

Un terrain communal à l'arrière de l'école de Villers-l'Evêque...

Une volonté de la part du Collège d'Awans...

Des idées qui foisonnent dans la tête des enseignantes et des enfants qui fréquentent l'établissement...

Il n'en fallait pas plus pour qu'un jardin « nature » voit le jour à l'arrière de l'école communale de Villers-l'Evêque, rue Rond du Roi Albert.



Tous les ingrédients sont réunis pour que ce jardin possède le label « nature » :

- un étang dans lequel des plantes aquatiques indigènes ont pris place. Les enfants ont pu y verser des pontes d'œufs de batraciens qui, nous l'espérons, termineront leur cycle de développement et peupleront le jardin de grenouilles ;
- un mur de pierres sèches, véritable sanctuaire pour la faune et la flore indigènes, puisque les interstices entre les pierres non comblés par du ciment, sont

autant de niches écologiques pour les perce-oreilles, les mousses, le lichen ou d'autres espèces ;

- une prairie fleurie qui attirera, à maturité, une foule d'insectes variés. Ces derniers pourront accomplir leur cycle de reproduction grâce à « l'hôtel à insectes 5 étoiles » installé près de la haie ;

- des saules taillés en osier et des saules têtards, nombreux le long des « rouas » dans nos campagnes ;

- un regarnissage de la haie existante avec des essences indigènes comme l'aubépine, le prunellier ou des érables ;

- et pour finir un potager qui sera cultivé par les enfants de l'école. Un compost leur permettra d'approcher la notion de recyclage des matières organiques.



Voici donc, présentés en quelques lignes, les éléments du jardin nature de l'école communale de Villers-l'Evêque qui serviront de base à l'éducation « nature » de générations futures.

À l'école communale d'Awans... le monde est notre jardin !

Bienvenue chez vous !

Le Collège communal d'Awans